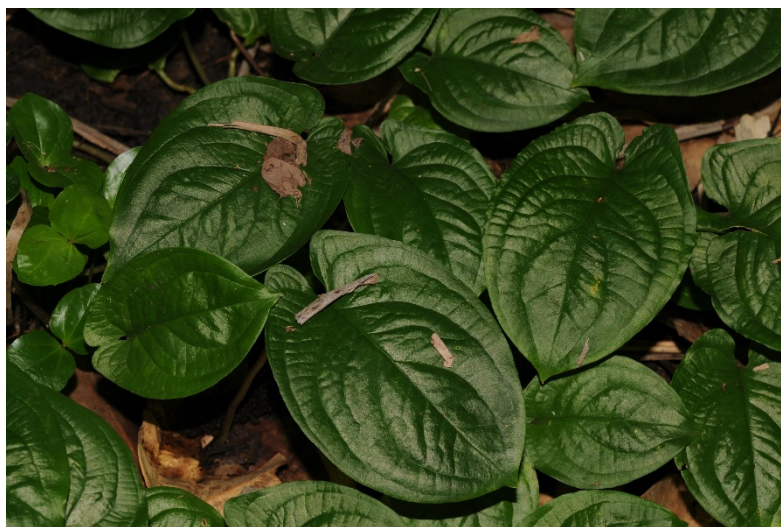


## Plan d'Action de Conservation (PAC) : *Stylochaeton pilosus* Bogner (En Danger)

**Espèce avec seulement deux localités mondiales : environs de Guinée Maritime et la Sierra Leone.**

### Identification des espèces cibles (y compris une description de l'espèce et l'habitat/écologie)

Petite herbe de 5-15 cm de hauteur, racine un peu jaunâtre, tubercule souterrain, feuilles pubescentes, Fleurs blanche, avec des bandes rouges sur le côté extérieur. Etamines jaunâtres de 5 mm ; Fruit blanc avec des taches rougeâtres, immature, juste au-dessus de la surface du sol, le genre est endémique pour l'Afrique ; la floraison dans son genre est assez rare.



**Distribution générale.** Guinée ; Sierra Leone.

**Distribution en Guinée.** Pas connu par Lisowski, S. dans la Flore de Guinée.

**Récoltes récentes :** Moofanyi masculine, *Cheek, M.16748*; Senguelen, *Molmou D. 602* ; Yiben Dam area, *Lebbie, A.2601*; Tonkoyah, *Couch, C.A. 1 SR* ; Gberegoun, Forécariah, *Guinea observations. 28* ; Gbereyire, *Konomou, G.163*

**Habitat :** forêt humide, sur les roches granitiques couvertes de sol mince et sableux, falaise de grès.

**Description du site :** *Stylochaeton pilosus* pousse dans les forêts de *Guibourtia copallifera*, *Uvariopsis tripetala*, sur les roches granitiques couvertes de sol mince et sableuse, ou dans les forêts primaires et parfois secondaires sur les flancs de montagne ou plat à base de grès. En Sierra Leone, les détails sur l'habitat ne sont pas connus.

**Floraison :** août - septembre

**Saison de fruits/ graines ? :** octobre- novembre

Recommencement de croissance : juillet

### La statue de l'espèce :

Aucune donnée quantitative sur la population n'est disponible pour cette espèce. Enregistrée seulement dans quatre endroits de la Guinée avec une densité très faible et les menaces de perte d'habitat sont en cours dans la région (évaluation L'UICN, 2012). Trois nouveaux sites ont été découverts après les recherches entre 2013 – 2016 avec une densité moyenne de la population. Ces résultats ne sont pas encore inclus dans l'évaluation de la liste rouge de L'UICN.

Des recherches sont encore nécessaires au niveau de l'écologie y compris des graines, de la diversité génétique et chimique.

### Identification des menaces a l'espèce

Menaces directes : Urbanisation, Feux de brousses, exploitation de granite.

Menaces indirectes : Pollution, changement climatique.

## Stratégies de conservation :

### *In situ* : protection :

1. Délimiter la superficie sur le terrain avec les autorités locales et la population riveraine ;
2. Présenter les données et la superficie pour l'accord des autorités locales ;
3. Présenter tous les résultats au Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts pour son accord en vue d'obtenir un acte de création ;
4. Continuer la sensibilisation de la population riveraine.
5. Après l'obtention de l'acte, nécessité de soutien des autorités locales dans la protection de site.

### Gestion du site :

- Faire un plan de gestion pour les sites et l'espèce en particulier, notamment à Tonkoyah et à Kounoukan.
- Conserver les plantes dans les sites non protégés avec le soutien de la population riveraine. Par exemple dans les forêts sacrées.
- Gestion d'usage (espèces socio-économiques) : pas connu.

### Gestion d'espèce

- Réintroduction : ce n'est pas une nécessité en ce moment.
- Propagation ex-situ : un protocole de propagation existe pour cette espèce, fait par Kew en 2014. Prochaine étape est de suivre ce protocole dans les pépinières en Guinée.
- Banque de semences : Collecte des graines pour la conservation et la propagation de l'espèce. Un premier essai a été fait en 2012 avec les plantules et par hasard par les rhizomes lors de la transplantation de *Guibourtia copallifera*, le pouvoir germinatif est plus élevé au niveau de ces deux organes

### Législation

Il est recommandé d'avoir :

Un acte de conservation des espèces végétales menacées en Guinée et intégrer à la deuxième édition de la Monographie nationale en rédaction. L'acte de la protection des sites de *Stylochaeton pilosus* à Forécariah.

### Formation

Organiser des ateliers de formation avec HNG, les ONG, la direction des Eaux et Forêts, OGuiPaR et la population riveraine pour la conservation de l'espèce et du site.

Informers les jeunes y compris les écoles sur l'importance de la conservation de la nature en générale et de l'espèce de forêts y compris *Stylochaeton pilosus*.

### Campagne de sensibilisation

Fournir des affiches et les autres matériaux,  
Faire la communication sur la Radio locale de Forécariah pour la conservation de cette espèce et son habitat.

### Bibliographie :

1. Lisowski, S. (2009). Flore (Angiospermes) de la République de Guinée. Scripta Botanica Belgica Vol. 41.
2. IUCN Red List: [www.redlist.org](http://www.redlist.org)

